



AGIR POUR LE LOGEMENT

# HONORAIRES DE TRANSACTION VENTES

## PRESTATIONS

HONORAIRES TTC<sup>1</sup>

À LA CHARGE DU

### APPARTEMENTS

▶ Jusqu'à	€		
▶ De	€ à	€	
▶ De	€ à	€	
▶ De	€ à	€	
▶ De	€ à	€	

### MAISON / VILLA

5% A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR

▶ Jusqu'à	€		
▶ De	€ à	€	
▶ De	€ à	€	
▶ De	€ à	€	
▶ De	€ à	€	

### LOCAL COMMERCIAL (MURS)

▶ Jusqu'à	€		
▶ De	€ à	€	
▶ De	€ à	€	
▶ De	€ à	€	
▶ De	€ à	€	

### FONDS DE COMMERCE

12 % TTC A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR

▶ Jusqu'à	€		
▶ De	€ à	€	
▶ De	€ à	€	
▶ De	€ à	€	
▶ De	€ à	€	

### TERRAINS À BÂTIR

5%TTC A LA CHARGE DU VENDEUR

▶ Jusqu'à	€		
▶ De	€ à	€	
▶ De	€ à	€	
▶ De	€ à	€	
▶ De	€ à	€	

Nom commercial, dénomination sociale, forme juridique, montant du capital social, n° SIREN/SIRET suivi de la mention « RCS » et ville d'immatriculation, numéro et lieu de délivrance de la carte professionnelle, activité(s) exercée(s), nom et adresse du garant.

N.B. : le cas échéant une mention intelligible et figurant en caractères très apparents précise le caractère cumulatif des tranches entre elles.

[www.fnaim.fr](http://www.fnaim.fr)

La remise d'une note est obligatoire.

<sup>1</sup>/ TVA au taux en vigueur de % incluse.  
<sup>1</sup>/ Indiquer le taux ou le montant en euros.

Honoraires au ..... / ..... / .....